



## Informations importantes

À réception de votre demande de réservation remplie, nous vous adresserons un contrat, une facture et les coordonnées de votre hôtel.

**La réservation ne sera effective qu'après réception du contrat signé et de votre règlement ou bon de commande.**

Les réservations se feront par ordre d'arrivée des bulletins dans la limite des places disponibles dans chaque catégorie. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non modifiable. Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation hôtelière doit impérativement être effectuée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Au-delà de cette date, nous ne pouvons pas garantir les disponibilités.

Seules les annulations parvenant par courrier, fax ou e-mail à Savoie-Mont-Blanc Réservation **au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre permettront le remboursement des sommes engagées**. Les annulations après le 1<sup>er</sup> septembre seront traitées selon les conditions d'annulation éditées au dos du contrat de réservation.

**Attention : Toute non-présentation à la date d'arrivée prévue entraînera la facturation de la totalité du séjour.**

Pour toutes précisions concernant votre hébergement,  
merci de contacter Savoie Mont Blanc Réservation au 04 50 23 96 03.

Pour toutes autres informations, merci de contacter l'AdCF  
au 01 55 04 89 03 ou 01 55 04 88 10.